



Cancer colorectal : nouveau dépistage plus simple, plus sûr

PAR **GAËLLE BIANCO**,
médecin coordinateur de l'association
de dépistage Audace⁽¹⁾

Pourquoi un nouveau test ?

Le système de dépistage jusqu'alors appliqué (dit "Hemoccult II") était assez contraignant pour le patient. Beaucoup de personnes concernées ne le pratiquaient pas notamment pour cette raison (65 % des Vendéens n'y répondaient pas).

Le nouveau test disponible depuis quelques semaines est plus simple d'utilisation : le patient ne procède qu'à un seul prélèvement de selles au lieu de trois et le bâtonnet utilisé est plus maniable (il suffit de le glisser dans un tube au lieu d'étaler le prélèvement sur une plaquette).

Ce nouveau test est surtout plus performant car il détecte uniquement le sang humain (plus de risque de confusion avec l'hémoglobine animale que l'on pouvait retrouver dans les selles lorsque la personne avait consommé du boudin noir par exemple). On identifie ainsi deux fois plus de pathologies.

Qui est concerné ?

Le cancer colorectal se déclare essentiellement après 50 ans. Le dépistage est donc ciblé sur les personnes entre 50 et 74 ans, hommes et femmes. Un courrier leur est adressé (tous les deux ans⁽²⁾) les

invitant à aller chercher un test chez leur médecin généraliste. Sans démarche de leur part, ils reçoivent une lettre de relance puis, le cas échéant, un ultime courrier. Les personnes déjà identifiées "à haut risque" de cancer colorectal (antécédents familiaux) ou souffrant de maladies inflammatoires de l'intestin (comme la maladie de Crohn), elles, sont dépistées directement par coloscopie dans le cadre d'une prise en charge spécifique.

Comment sait-on si le test est positif (suspicion de cancer) ?

Lorsque le patient a prélevé, à son domicile, un échantillon de selles, il expédie son tube par la poste grâce à l'enveloppe adaptée fournie et pré-affranchie. Le résultat lui est adressé ainsi qu'au médecin traitant et à notre association Audace. En cas de suspicion de pathologie, le patient devra consulter son généraliste qui prescrira une coloscopie. Cet examen final, très fiable, dira s'il y a cancer ou polype(s).

Si le patient dépisté positif (suspicion de cancer) ne se manifeste pas auprès de son médecin, il sera contacté par Audace afin de l'alerter sur l'urgence d'une consul-

tation. Ce type de cancer ne présente aucun symptôme, sauf à un stade avancé (sang dans les selles, troubles du transit).

Quelles sont les chances de guérison d'un tel cancer ?

Si le cancer colorectal est l'un des plus meurtriers, il faut retenir qu'il se guérit neuf fois sur dix (contre 50 % pour l'ensemble des cancers) quand il est détecté à temps. La coloscopie permet même d'éviter des cancers en repérant les polypes qui pourraient dégénérer et qui seront soignés. Ainsi, contrairement à d'autres dépistages, celui du cancer colorectal permet d'échapper à un futur cancer potentiel. Malgré cela, il reste le troisième cancer le plus fréquent en France.

(1) Association en charge de l'organisation et de la gestion des dépistages du cancer colorectal et du sein en Vendée ; www.audace-85.fr ; 02 51 05 55 58 82, boulevard d'Angleterre à La Roche-sur-Yon.

(2) Durée de validité du dépistage.

En chiffres

95 % des cas apparaissent après 50 ans.

53 % des malades sont des hommes (chiffre 2011).

Survie après 5 ans de cancer déclaré : 56 %.

Cette année en Vendée, 122 000 personnes sont concernées par le dépistage du cancer colorectal.

“ Le cancer colorectal est l'un des plus meurtriers ”